

Générique n'est pas DCI

Le pharmacien vient de servir Marthe. Elle s'étonne :

– *Mon médecin m'a dit qu'il me prescrivait un générique. Mais ce n'est pas le même nom, sur la boîte et sur l'ordonnance !*

– *Votre médecin a écrit **diclofénac**. C'est la DCI du médicament, sa Dénomination Commune Internationale, qui indique précisément ce qu'il contient.*

Marthe enchaîne :

– *Mais la boîte que vous m'avez vendue, c'est bien la même chose ? Ce n'est pas un générique, alors ?*

– *Si, bien sûr. À l'origine, ce médicament a été commercialisé sous le nom commercial Voltarène°. Puis il y a eu des copies, autrement dit, des génériques. Tous contiennent la même substance active, le **diclofénac**, ils ont les mêmes effets sur votre santé. Certains génériques ont un nom commercial qui contient la DCI : Diclofénac Machin° ou Diclofénac Truc°, mais pas tous ! Il y a par exemple Voldal° ou Xenid°.*

Marthe s'exclame :

– *De quoi s'y perdre !*

– *C'est bien pourquoi il vaut mieux toujours se fier à la DCI. Seule la DCI indique le vrai nom du médicament. Chaque médicament a sa DCI, mais il y a des médicaments sans générique.*

La DCI, c'est le vrai nom du médicament. Un générique, c'est une copie de médicament

La DCI (dénomination commune internationale) est le vrai nom du médicament. Créée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), elle est commune aux pays du monde entier. Elle permet aux professionnels de santé et aux patients d'identifier un médicament avec clarté et précision, et d'éviter des effets parfois graves liés à la méconnaissance des traitements utilisés. Avec la DCI, c'est plus simple, plus clair et plus précis.

Faites-vous expliquer la DCI par votre médecin et votre pharmacien